



11. Prévention contre la leptospirose

Introduction

« Leptospirose »...un nom qui ne vous dit peut être pas grand-chose. Et pour cause, on recense seulement 350 cas de cette maladie par an en métropole. Elle est causée par une bactérie spiralée qui parasite des animaux sauvages (rats, mulots, campagnols) et domestiques (chiens, chevaux, bovins...), mais sans leur causer de symptômes. Ces animaux éliminent ensuite la bactérie dans le sol et l'eau. C'est donc là que ça devient intéressant, car **nager en milieu naturel nous expose potentiellement à l'infection par des leptospires.**

Les symptômes de la maladie

Les symptômes apparaissent 2 à 21 jours après l'infection, avec un début brutal. **Dans 80% des cas, il s'agit d'un état pseudo grippal qui donne :**

- une fièvre élevée
- des maux de tête
- des douleurs musculaires
- des douleurs articulaires
- +/- une conjonctivite

Le foie, la rate et certains ganglions peuvent gonfler.

Dans 20% des cas, on va avoir au 3^e jour de la phase symptomatique des signes plus importants :

- hépatiques : on va avoir un ictère, c'est-à-dire une jaunisse ;
- rénales : insuffisance rénale aigue
- neurologiques : infection du système nerveux avec maux de tête, pertes d'équilibre, raideur de la nuque, troubles de la sensibilité...
- infections cardio-vasculaires ;
- infections pulmonaires : douleurs thoraciques avec crachats contenant du sang ;
- hémorragies.

Traitement

Le traitement repose sur les **antibiotiques**. Il est d'autant plus efficace qu'il est débuté tôt. Notez que si le rein souffre et que le traitement est débuté



Les petites fiches du Rom Doc'

Généralités et entraînement

après 3 jours de symptômes, l'antibiothérapie est administrée par **voie intraveineuse** et de préférence en milieu hospitalier.

Prévention

En dehors de la dératisation qui ne nous concerne guère, voici quelques règles à adopter pour éviter un séjour dans un service d'infectieux au printemps prochain :

- **protéger les plaies** cutanées du contact de l'eau ;
- laver et désinfecter ces plaies à la sortie de l'eau ;
- porter **lunettes et combinaison** (pour ça pas de problème...) ;
- **+/- se faire vacciner** : Spirolept ®. La vaccination comprend deux injections à 15 jours d'intervalle et une 3^e injection 6 mois plus tard, ainsi qu'un rappel tous les deux ans. Elle est indiquée dans notre cas puisque nous sommes exposés lorsque nous nageons en lac, et notamment à **Miribel-Jonage où il y a plusieurs cas par an.**

Pour être efficace le printemps prochain, la vaccination doit être débutée dès maintenant. Le vaccin est non remboursé par la sécu. Il est efficace sur la souche qui donne les formes les plus graves de la maladie, mais pas forcément sur les autres souches. C'est donc à vous de voir !

Conclusion

Nous sommes exposés à la leptospirose à chaque fois que nous nageons en lac, et il me semblait important d'exposer les symptômes, les moyens thérapeutiques et préventifs. La vaccination n'est pas obligatoire mais elle peut vous protéger des formes graves de la maladie ; sinon, une antibiothérapie précoce permettra une guérison en quelques jours, parfois au prix d'un petit séjour à l'hôpital. Donc si quelques jours après une sortie en lac vous ressentez la symptomatologie que nous avons vue précédemment, **pensez à la leptospirose !**

Source : « E. Pilly », 21^e édition – collège des universitaires de maladies infectieuses et tropicales.